



**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE
APPEL D'OFFRES DE CONCEPTEURS**

**CONSTRUCTION DE 60 LLS/LLTS « HOCCO »
LOTISSEMENT BALATÉ À SAINT-LAURENT DU MARONI**

Marché privé de Maîtrise d'oeuvre – CPV : 71200000

1. Pouvoir Adjudicateur

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE KOUROU (S.IM.KO)
33, avenue Jean Jaurès - BP 812
97388 KOUROU Cedex
Téléphone : 0594 32 10 34
Profil d'acheteur : <http://simko973.e-marchespublics.com>

2. Procédure de passation du marché

Marché de Maîtrise d'oeuvre sur appel d'offres ouvert.

3. Objet de la consultation

Marché de Maîtrise d'oeuvre Bâtiment et VRD pour la construction de 60 LLS/LLTS "HOCCO" (42 LLS et 18 LLTS), situés sur l'îlot 4 du lotissement Balaté à SAINT-LAURENT DU MARONI.

4. Contenu de la mission qui sera confiée à l'attributaire

Mission de base et mission témoin portant sur les ouvrages d'infrastructure définis aux articles R2431-8 à R2431-18 et R2431-24 à R2431-30 du Code de la commande publique (livre IV – 2ème partie).
La mission sera complétée par des plans de principe d'EXE pour les lots techniques permettant d'aboutir à un DQED qui servira de base pour le chiffrage des entreprises dans le DCE.

5. Caractéristiques principales

Les ouvrages réalisés sont de type immeubles collectifs R+2 (répartition idéale).

<u>Typologies :</u>	<u>LLS</u>	<u>LLTS</u>
	08 logements T2	04 logements T2
	12 logements T3	04 logements T3
	14 logements T4	06 logements T4
	08 logements T5	04 logements T5

Le projet doit prendre en compte les aménagements de la zone en réseaux tertiaires et la construction des bâtiments.

- Le coût prévisionnel des travaux de Bâtiment est estimé à **6 689 000 €** ;
- Le coût prévisionnel des travaux VRD est estimé à **1 067 000 €** ;
- Date prévisionnelle de début des prestations : 1er trimestre 2023 ;
- Date prévisionnelle de commencement des travaux Bâtiment : 4ème trimestre 2024 ;
- Mode de dévolution des marchés de travaux : entreprises en corps d'état séparés ;
- Variantes : non autorisées.

6. Modalités de financement – paiement

Financement : fonds propres du Maître d'Ouvrage, prêts de la CDC, subvention de l'Etat (LBU).
Paiement : délai global de 30 jours, virement bancaire.

7. Conditions de participation

La prestation est réservée à une profession particulière : Maîtres d'oeuvre – Loi MOP.

La consultation est ouverte à des soumissionnaires se présentant seuls ou en groupement dans les conditions énoncées au règlement de la consultation ; dans tous les cas, les compétences exigées sont obligatoires et devront être exprimées dans le dossier de candidature sous peine d'exclusion. Le dossier à remettre par les candidats comprendra les documents décrits dans les documents de la consultation.

Les candidatures, offres et documents de présentation associés seront entièrement rédigés en langue française. L'unité monétaire retenue par l'organisme qui passe le marché est l'euro (€).

Le délai d'engagement est de 120 jours.

8. Réception des offres

Les offres doivent être transmises uniquement sous forme électronique (excepté les copies de sauvegarde qui se substitueront, en cas d'anomalie, aux dossiers transmis par cette voie), sur le profil d'acheteur :

<http://simko973.e-marchespublics.com>

9. Délai de remise des offres

La date limite de réception des offres est fixée au **lundi 13 février 2023 à 12h00**.

10. Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

11. Dossier de consultation

Le dossier de consultation comprend :

- Une notice descriptive ;
- Le Règlement de la Consultation ;
- L'Acte d'Engagement et son annexe de décomposition de la mission et de la rémunération ;
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières ;
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

Il sera disponible gratuitement sur le profil d'acheteur (plateforme de dématérialisation) de la S.IM.KO. à l'adresse suivante : <http://simko973.e-marchespublics.com>

12. Renseignements d'ordre administratif et technique

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront obligatoirement faire parvenir, au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres, une demande par le biais du profil d'acheteur.

13. Procédure de recours

L'instance compétente pour les procédures de recours est : Tribunal judiciaire de Fort de France-35, boulevard du Général de Gaulle-97200 FORT-DE-FRANCE Téléphone : 05 96 48 41 41 – Fax : 0596 48 43 32.

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

- référé précontractuel : recours possible avant la conclusion du contrat (articles 2 de l'ordonnance n° 2009-515 du 7.5.2009; 1441-1 et 1441-2 du code de procédure civile);
- référé contractuel : recours possible après la conclusion du contrat au plus tard au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution. En l'absence de publication ou de notification du marché, le recours peut être formé jusqu'à l'expiration d'un délai de six (6) mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. (articles 11 de l'ordonnance n° 2009-515 du 7.5.2009; 1441-3 du code de procédure civile).

14. Organes de publication

- JOUE ;
- BOAMP n° 23-2781
- Plateforme de dématérialisation : <http://simko973.e-marchespublics.com> ;
- Site www.simko.fr rubrique « Appels à concurrence ».

15. Date d'envoi de l'avis à la publication

Le 06 janvier 2023.